

La procédure pour l'obtention de la convention de stage et de sa signature est DEMATERIALISÉE

Vos demandes sont traitées par les agents à distance par Mail, stages@liste.parisnanterre.fr

Merci de préciser dans votre correspondance, votre N° étudiant ou le N° de la convention.

RETOUR DE TOUTES LES CONVENTIONS POUR LA DERNIERE SIGNATURE DU BUREAU DES STAGES AVANT LE DÉBUT DE VOTRE STAGE.

Avant l'envoi de la convention au bureau des stages, vous êtes prié de vérifier la complétude des signatures en page 5 de la convention.

Votre signature, la signature de l'enseignant référent, la signature du tuteur et la signature du signataire légal de l'établissement.

Matin /Après –midi	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	Fermé	Ouvert : 13h30-16h00
MARDI	Ouvert 9h00-12h30	Fermé
MERCREDI	Fermé	Ouvert : 13h30-16h00
JEUDI	Ouvert 9h00-12h30	Fermé
VENDREDI	Ouvert 9h00-12h30	Fermé